Liliane Jaillet	**Les différents discours**	*Mars 2002*

Notion de discours (dans l'optique de *l'Accompagnement des programmes de 3°* - 1999)

Le discours est un **énoncé** — toute forme de communication verbale — dit ou écrit par un **énonciateur** à l'intention d'un **destinataire**.

On distingue quatre principales formes de discours, selon l'intention de l'énonciateur:

- le discours **narratif**
- le discours **descriptif**
- le discours **explicatif**
- le discours **argumentatif**.

Texte et discours.

Le **texte** est un ensemble organisé comprenant la plupart du temps plusieurs types de discours. On détermine le type d'un texte par sa fonction dominante (narration, description, argumentation, explication).

Un même texte contient la plupart du temps plusieurs formes de discours : c'est un **texte mixte**.

*

Remarque : les encadrés sont des fiches de cours distribuées aux élèves

*

Plan :

A. Le discours narratif. ..... **page 2**

1. L'organisation de la narration :
   - le schéma narratif
   - le schéma actanciel
2. Le statut du narrateur.
3. Les indications chronologiques dans la narration.
4. La maîtrise de la chronologie :
   - faire varier le rythme
   - s'écarter de l'ordre chronologique.

B. Le discours descriptif. ..... **page 6**

1. Caractéristiques
2. Fonctions
3. Organisation
4. Outils

C. **Le discours explicatif.** ..... **page 7**

- Dans les textes non fictionnels
- Dans les œuvres de fiction
- Les outils

D. **Le discours argumentatif.** ..... **page 8**

- Définition
- Les outils communs de l'explication et de l'argumentation
- Les outils propres à l'argumentation
- L'organisation de l'argumentation
- Les stratégies argumentatives
- Outils pour l'élève

E. **Sources**. ..... **page 11**

A. Le discours narratif.

Fondement du récit, il montre des personnages en train d'accomplir des actions qui s'enchaînent par des modifications successives de situations.

1. L'organisation de la narration.

Un récit s'organise selon un ordre appelé **schéma narratif**.

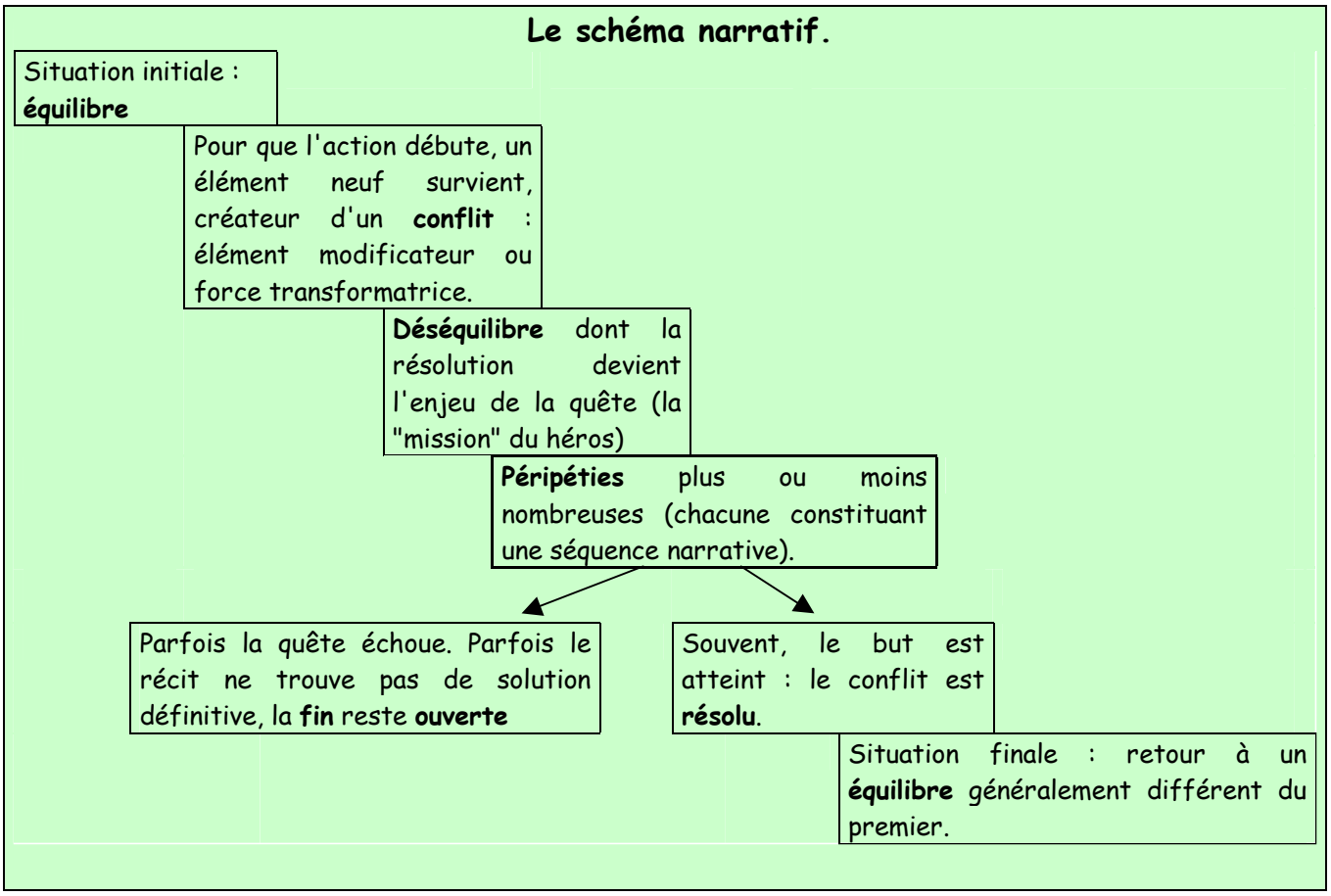
Le schéma narratif.
Situation initiale : **équilibre**
Pour que l'action débute, un élément neuf survient, créateur d'un **conflit** : élément modificateur ou force transformatrice.
Déséquilibre dont la résolution devient l'enjeu de la quête (la "mission" du héros)
Péripéties plus ou moins nombreuses (chacune constituant une séquence narrative).
Parfois la quête échoue. Parfois le récit ne trouve pas de solution définitive, la **fin** reste **ouverte**
Souvent, le but est atteint : le conflit est **résolu**.
Situation finale : retour à un **équilibre** généralement différent du premier.

Les rapports entre le héros et les personnages et forces qui l'entourent constituent le **schéma actanciel**.

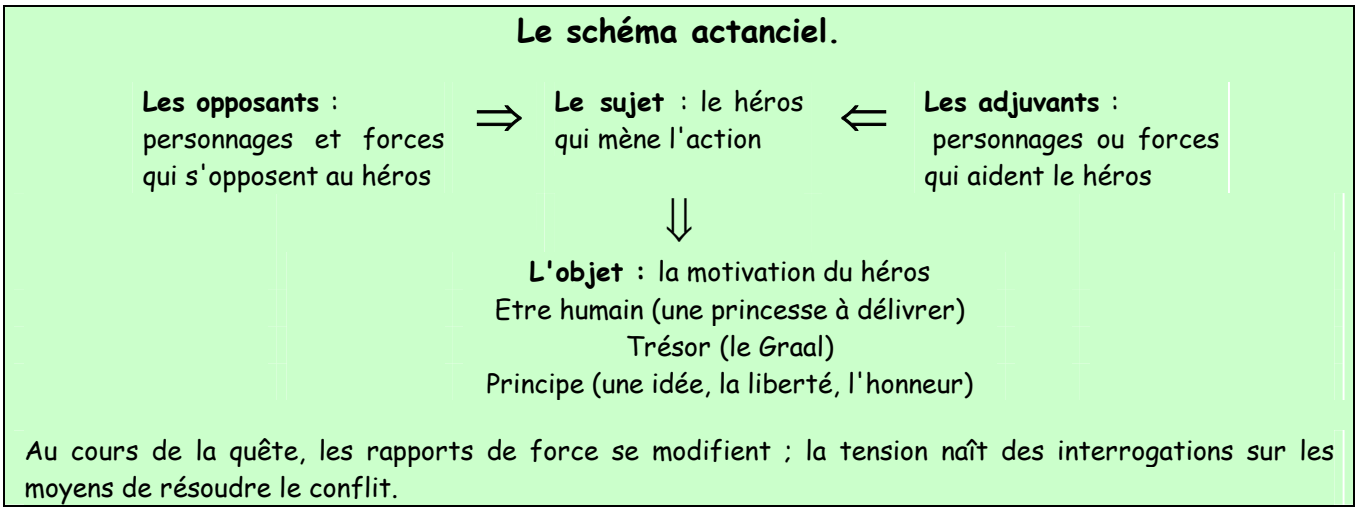
Le schéma actanciel.
Les opposants : personnages et forces qui s'opposent au héros
⇒
Le sujet : le héros qui mène l'action
⇐
Les adjuvants : personnages ou forces qui aident le héros
⇓
L'objet : la motivation du héros
Etre humain (une princesse à délivrer)
Trésor (le Graal)
Principe (une idée, la liberté, l'honneur)
Au cours de la quête, les rapports de force se modifient ; la tension naît des interrogations sur les moyens de résoudre le conflit.

2. Le statut du narrateur.

LE STATUT DU NARRATEUR ET SES TECHNIQUES.

1. **Attention** : ne confondez pas auteur, **narrateur** et **personnage**.
L'auteur est une personne qui existe réellement. Il écrit l'histoire.
Le narrateur est celui qui raconte l'histoire que vivent les personnages.
Ex : Alain Fournier est **l'auteur** de *Le Grand Meaulnes*.
Dans *Le Grand Meaulnes*, **le narrateur** est François Seurel.
Augustin Meaulnes est un **personnage** du roman *Le Grand Meaulnes*.

2. **Identification du narrateur** :
a- **le narrateur interne**.
. Le pronom "*je*" représente l'auteur, si celui-ci raconte sa propre histoire, ou des faits dont il a été réellement témoin. C'est le cas dans une autobiographie, un journal intime, des mémoires… Dans ce cas, le narrateur et l'auteur ne font qu'un.
. Le pronom "*je*" ne représente pas l'auteur, mais un personnage-narrateur qui raconte une histoire à laquelle il participe soit comme héros, soit comme simple témoin. Dans *Le Grand Meaulnes*, François Seurel est le narrateur témoin des aventures du héros : Meaulnes.
b- le narrateur extérieur.
. C'est le pronom « *il* » ou « *elle* » qui est privilégié pour raconter les actions du personnage. Le narrateur n'est pas un personnage de l'histoire. Exemple : « Denise était venue à pied (…) Elle tenait par la main (…) » Emile Zola, *Au Bonheur des Dames*

3. **Choix des points de vue**
ou **focalisations** adoptés par le narrateur dans son récit.
ou **perspectives**

- **Le narrateur interne** se confond avec un personnage de l'histoire et choisit de raconter cette histoire à travers son regard. Le narrateur ne connaît des faits que ce qu'il a vu, compris ou entendu dire. Ce *point de vue* (ou *perspective* ou *focalisation*) est appelé **interne** ou **subjectif**.
- **Le narrateur extérieur**, lui, peut choisir entre plusieurs techniques
a- Il peut choisir de privilégier le point de vue d'un personnage. Il voit à travers son regard et se glisse dans ses pensées, c'est toujours *le point de vue interne*.
b- Il peut également tout savoir des lieux, des faits et des actions des personnages (y compris ce qu'eux-mêmes ignorent). Il est susceptible de se glisser dans la peau de chacun de ses personnages, au fil du texte. On parle, dans ce cas, de *point de vue omniscient* ou *focalisation zéro*.
c- Parfois, il choisit de décrire les personnages et les lieux du dehors, comme un simple observateur. Il s'en tient aux simples apparences. Il ne pénètre jamais dans les pensées de ses personnages. *Le point de vue* est donc *externe*.

3. Les indications chronologiques dans la narration.

Les détails chronologiques permettent de **situer** le récit dans le temps et les différentes actions les unes par rapport aux autres :

- repérage absolu (par la date : *le 14 juillet 1789*)
- repérage relatif (par rapport au moment de l'énonciation : *jusqu'à ce jour* ou par rapport au moment du récit : *depuis qu'ils se sont rencontrés*)

Les **outils** au service de la chronologie : outils lexicaux, outils grammaticaux.

- Les groupes nominaux : *le lendemain matin*, *dimanche*, …
- Les adverbes de temps : *hier* (date), *longtemps* (durée), *rarement* (fréquence),…
- Les prépositions et les conjonctions de subordination : *après*, *depuis que* (antériorité), *pendant*, *pendant que* (simultanéité), *avant*, *avant que* (postériorité), *dès que* (début), *chaque fois que* (fréquence),…
- Les temps employés : *présent*, *passé simple* (situation sur l'axe du temps), temps composés traduisant l'antériorité par rapport aux temps simples correspondants (*quand il **eut fini** son devoir, il **rangea** ses affaires*). L'imparfait sera utilisé pour les actions de second plan, la description, le portrait, etc.

Faire un relevé des différents repères temporels permet souvent de savoir en combien de temps un récit se passe.

4. La maîtrise de la chronologie.

Faire varier le rythme :

Les variations de la durée du récit.

La durée du récit ne correspond presque jamais à la durée réelle de l'histoire racontée. Le narrateur choisit de développer certains épisodes, ou au contraire d'en condenser d'autres. Cette alternance de passages développés, appelés **scènes**, et de passages condensés, appelés **résumés**, donne au récit son rythme. On peut dire que le temps du roman est "élastique".

1- L'ellipse.

L'ellipse consiste à passer sous silence certains épisodes du récit. Elle est utilisée dans plusieurs cas. Certains moments ne présentant aucun intérêt particulier, le narrateur choisit de ne pas les mentionner. Parfois, les épisodes ne doivent pas être révélés, parce que le narrateur veut les tenir secrets pour entretenir le suspens ou parce qu'il veut les oublier. Il arrive aussi que le narrateur soit dans l'impossibilité de raconter une scène de l'histoire, parce qu'il était absent ou qu'il ne s'en souvient pas.

- L'ellipse peut être signalée par une courte phrase qui en explique la durée, brève (une heure s'écoula, le lendemain…) ou plus longue (trois ans plus tard).
- Le narrateur peut aussi intervenir directement et signaler qu'il passe sous silence cet épisode.

Ex : *Ici, nous demandons la permission de passer, sans en dire un mot, sur un espace de trois années.* (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*.)

2- La dilatation.

La dilatation consiste à étirer le temps réel, comme dans un ralenti cinématographique. C'est le contraire de l'ellipse. Le narrateur l'utilise parce qu'il s'agit d'un moment clé ou pour susciter chez le lecteur des sentiments, des émotions.

La dilatation permet aussi de décomposer une action.

3- Le résumé

Le résumé consiste à condenser en quelques lignes un épisode du récit, parce qu'il présente moins d'intérêt que d'autres.

ATTENTION ! Ne confondez pas le résumé et l'ellipse : l'ellipse passe complètement sous silence un épisode tandis que le résumé le mentionne en quelques phrases.

S'écarter de l'ordre chronologique :

Les modifications de la chronologie

1. Le récit linéaire

Le récit peut se dérouler dans un ordre chronologique, c'est-à-dire que les actions sont rapportées dans l'ordre de leur déroulement. Le **schéma narratif** est alors **linéaire** :

Situation initiale	Elément perturbateur	Péripéties	Résolution du conflit	Situation finale
Moment 1	Moment 2	Moment 3	Moment 4	Moment 5

2. Les modifications de la chronologie

Le narrateur peut choisir d'introduire des **ruptures temporelles** dans le récit, c'est-à-dire de ne pas respecter la chronologie, en bouleversant le déroulement linéaire par des retours en arrière ou des anticipations.

a) Le retour en arrière : un fait antérieur au récit est raconté.

- **Pourquoi l'utiliser ?**

  Le narrateur a besoin de rappeler un événement passé qui explique le comportement d'un personnage. Ou bien le souvenir peut s'imposer à l'un des personnages, par le biais d'une sensation.

  Le retour en arrière peut entretenir le suspens : l'auteur montre d'abord les conséquences d'une action, puis remonte dans la chronologie pour en raconter les circonstances. Ce procédé est fréquemment utilisé dans les romans policiers. →

- **Comment l'insérer dans un récit ?**
  Une phrase de transition permet de faire resurgir le passé, soit parce que le personnage fait un effort de mémoire, soit parce que le passé s'impose à lui.
  Une phrase de conclusion peut ramener le lecteur dans la chronologie initiale du récit.
  Ex. : Aujourd'hui, les temps ont changé : j'ai grandi…

b) L'anticipation : un fait postérieur aux événements relatés est raconté ou évoqué.

- Le narrateur omniscient donne au lecteur des informations que les personnages de l'histoire ignorent, éveillant ainsi la curiosité du lecteur.

Ex. : Valentine ne savait pas encore que cet homme allait transformer sa vie.

- L'avenir de l'un des personnages est évoqué par le narrateur omniscient, qui donne au lecteur des informations que les personnages du récit ignorent, ou bien par l'un des personnages qui se projette dans le futur, a un pressentiment, ou fait une prophétie.

*Ex. : Ce serait donc à mon tour d'être supprimé.., (*J. Buchan, *Les 39 marches.)*

- Le narrateur interne raconte l'histoire qu'il a vécue plus jeune. Il connaît la suite des événements et peut donc anticiper (moyen de créer le suspens).

Ex : Ce n'est que plus tard, lorsque j'ai revu mon ancien camarade… que j'ai pu comprendre son attitude….

B. Le discours descriptif.

Il a pour but de « faire voir », dire ce qu'est quelque chose ou quelqu'un, de le nommer, de le caractériser de le qualifier, de s'adresser à l'imagination.

Dans un récit ou un discours narratif, décrire quelque chose, c'est permettre au destinataire de se représenter cette chose. Pour cela, on fait appel à ses sens (prioritairement la vue et l'ouïe, mais sans négliger l'odorat, le toucher, voire le goût).

Toute narration est tenue d'avoir des notations descriptives, même si elle ne comporte pas de passage descriptif à proprement parler. Le lecteur ou l'auditeur a besoin d'images pour adhérer au récit.

1. Caractéristiques du discours descriptif dans le récit.

Ce sont des passages du récit où l'action se ralentit nettement (description en mouvement) ou marque **une pause dans la narration**, au cours de laquelle on se contente de détailler une image au narrataire. On utilise alors souvent l'imparfait par opposition au passé simple dans le récit.

2. Fonctions du discours descriptif.

- La description est **informative**, elle donne des renseignements sur les circonstances (lieux, atmosphère) et sur les personnages du récit. Elle peut même donner des informations encyclopédiques (cf. Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*)
- Elle rend aussi les éléments du récit plus vraisemblables (effet d'authentification) et permet de créer l'illusion de la réalité. C'est pourquoi la description peut parfois paraître s'encombrer de détails inutiles, qui n'ont d'autre fonction que de créer des « **effets de réel** ».
- En suscitant des impressions, en créant une atmosphère, elle a une fonction **expressive** qui permet au narrateur de faire partager une émotion au lecteur.
- En tant que **pause**, elle retarde la suite de la narration en créant un effet de suspens.
- Parfois, elle a une fonction **symbolique** (ou figurale) : cf. les descriptions de Balzac qui établissent une correspondance entre les personnages et les lieux décrits (maison, salon, etc.).

3. Organisation du discours descriptif.

Celui qui décrit (narrateur ou personnage) ne montre pas tout : il **sélectionne** certains éléments plus évocateurs que d'autres. Par ailleurs, il choisit un **ordre** logique de présentation de ces éléments, ordre qui dépend en fait de la position qu'il occupe en tant qu'observateur.

4. Les outils du discours descriptif.

- Vocabulaire spatial (repérage des personnages et des lieux dans l'espace).
- Vocabulaire des perceptions et des sensations.
- Expansions du nom (adjectifs qualificatifs, GN apposés ou compléments du nom, propositions subordonnées relatives) qui permettent de caractériser (indiquer les caractéristiques de ce dont on parle).
- Figures : comparaisons, métaphores, métonymies, périphrases,… qui permettent d'établir des rapprochements entre des éléments qui pré sentent un certain nombre de ressemblances.

C. Le discours explicatif.

Dans des textes autres que les œuvres de fiction, le discours explicatif a :

- **une fonction documentaire** : il donne des informations dans les ouvrages que l'on nomme « usuels » (dictionnaires, encyclopédies, manuels scolaires, guides). Il cherche à faire comprendre.
- **une fonction de savoir-faire** : il aide le destinataire à agir concrètement (mode d'emploi, recette, règle d'un jeu).

Dans les œuvres de fiction, le discours explicatif a pour fonctions de :

- donner au lecteur l'illusion de la réalité (**effet de réel**)
- informer le lecteur, lui permettre de se familiariser avec le monde qu'il découvre (**effet d'authentification**)

Les outils du discours explicatif.

- vocabulaire précis, mots techniques
- explication des notions dans des phrases entre parenthèses ou entre tirets, présence de mots outils : *c'est à dire*, *autrement dit*,…
- termes génériques (ou *hyperonymes*)
- neutralité du ton (sinon l'explication devient argumentation) et objectivité.
- justifications, référence à une autorité scientifique : *d'après les spécialistes*, *il a été prouvé (établi) que…*, *on considère…*
- temps usuels : le *présent de vérité générale* ou, dans le mode d'emploi, la recette : *l'infinitif, l'impératif.*

D. Le discours argumentatif.

Définition :

Dans une explication, le but de l'énonciateur est d'apporter une connaissance, une information au destinataire, **sans donner son avis**.

Dans une argumentation, le but de l'énonciateur est d'exprimer son **opinion** et de **convaincre** ou **persuader** son destinataire qu'elle est la plus juste.

Principaux énoncés où l'on trouve une argumentation :

- Article de presse (éditorial)
- Essai, lettre, fable, poème, dialogue
- Préface, publicité.

Outils de l'argumentation :

- Les connecteurs logiques

MOTS DE LIAISON	
PRESENTATION	L'auteur constate, souligne, suggère, semble vouloir, s'efforce de, essaie, prétend, défend, soutient, démontre, préconise, invite à, fait l'éloge de, critique, dénonce, condamne.
IDENTITE EQUIVALENCE	En d'autres termes, c'est dire que, de même, de la même façon, on retrouve
CONFIRMATION	En effet, de fait, il est vrai (certain… clair… évident… incontestable)
ILLUSTRATION	Par exemple, tel est le cas de, c'est ainsi que, cela est manifeste, cela apparaît
CONCESSION	Certes, il faut admettre (reconnaître), on accordera, on ne peut nier, sans doute
ADDITION	D'abord, en premier lieu, puis, en outre, de plus, bien plus, à plus forte raison, à la limite, enfin
BUT	Son intention (ambition… but… objectif… dessein), sa crainte, il veut par là, il s'agit par là de
CAUSE	Car, on peut expliquer, cela s'explique, c'est que, les causes sont, les raisons en sont, ce qui incite…
CONSEQUENCE	Donc, en conséquence, par conséquent, par suite, d'où, c'est pourquoi, cela conduit (donne… provoque), il en résulte, aussi [+ inversion du sujet]
CONCLUSION	Ainsi, donc, on voit par là, en définitive, finalement, pour conclure
RESTRICTION	Du moins, mais toutefois, malgré cela, il ne suffit pas de, encore faut-il, il convient de nuancer
DIFFERENCE OPPOSITION	Mais, cependant, pourtant, on peut objecter, on ne saurait accepter, à l'inverse, au contraire, en revanche, en contrepartie

- Les CC de cause, conséquence, but
- La phrase complexe
- Le présent de vérité générale
- Des adverbes (ou locutions adverbiales) : *en général*, *toujours…*

D'autres outils pour argumenter :

Pour manifester son opinion, l'énonciateur peut utiliser :

- Des pronoms ou déterminants possessifs de la 1° personne : *je hais la guerre…*
- Des expressions : *personnellement*, *pour ma part*, *quant à moi…*
- Du vocabulaire subjectif, **mélioratif** ou **dépréciatif.**

Pour être plus convaincant et agir sur le destinataire, il peut utiliser **:**

- La 2° personne afin d'associer le destinataire à son opinion : *croyez-moi…*
- Le ton injonctif, des phrases impératives
- Des questions rhétoriques et oratoires pour lesquelles il n'attend aucune réponse
- Le ton polémique : pamphlet, satire
- Le ton oratoire : hyperbole, métaphores, appel à l'émotion (colère, indignation)

<u>L'organisation de l'argumentation</u> :

- L'opinion soutenue dans l'argumentation (la **thèse**), est souvent annoncée dans la phrase d'ouverture.
- Pour soutenir une opinion, on utilise des **arguments.**
- Pour illustrer les arguments, l'énonciateur peut employer des **exemples**, ils rendent l'argumentation plus concrète.

Types d'arguments :

- Arguments logiques (par déduction, syllogisme)
- Arguments par analogie (rapprochement avec un autre phénomène apparenté)
- Arguments reconnus (énoncés par des gens illustres)
- Arguments provenant de l'observation et de l'expérience.

<u>Les stratégies argumentatives</u> :

1. Soit tous les arguments sont en faveur de la thèse soutenue par le locuteur (plaidoyer, apologie) : la thèse, placée en tête du raisonnement, est reprise en conclusion.

2. Soit la thèse est soumise à controverse dialoguée (discussion, débat) : il faut alors prendre en compte la thèse opposée. On peut dans ce cas :

- **Réfuter** les arguments pour leur faiblesse
- **Objecter**, opposer des contre-arguments qui invalident ceux de l'adversaire
- Jouer la **concession** (donner raison pour mieux ensuite rejeter la thèse adverse).

3. Soit on vise à disqualifier l'adversaire, à polémiquer . On peut alors :

- raisonner par **l'absurde** (envisager les absurdités qui succéderaient à l'adoption de la thèse adverse)
- enfermer la thèse adverse dans un **dilemme** (choix impossible)
- utiliser **l'ironie**, feindre d'adopter le raisonnement de l'autre pour mieux le ridiculiser
- s'attaquer à l'adversaire et à son histoire, sa vie : **attaques** personnelles (ad hominem)

Le souci de l'effet à produire est très fort dans le discours argumentatif. Il doit s'adapter à sa cible et disposer d'une argumentation évolutive, en fonction du caractère de son destinataire.
L'adaptation à l'auditeur relève parfois de la **manipulation**. C'est le cas lorsque les propos visent à tromper le destinataire (discours politique, commerce). Il y a une étroite proximité entre la parole efficace et la parole manipulatrice (publicité).

Outils pour l'élève :

Les liens que vous pouvez utiliser pour développer un devoir argumenté.	
1. Comment marquer les étapes de votre devoir.	
Introduire, présenter	***Verbes :*** aborder, avancer (que), commencer par, considérer, parler (de), présenter, traiter (une question), voir (comment, pourquoi)... Nous aborderons... Nous parlerons de... Nous verrons... - Je commencerai par aborder (+ nom)... On peut avancer que... - La première remarque que l'on puisse faire est que... - Partons de l'observation... Le premier problème à traiter, c'est...
	Mots organisateurs : tout d'abord, en premier lieu, dans un premier temps...
Enchaîner	- Venons-en maintenant à... Passons au point suivant... Venons à l'aspect suivant... Passons à présent à... - Premièrement... Deuxièmement... Premier point... Deuxième point... En premier lieu... En second lieu... - Ensuite... Puis... En outre... De plus... Par ailleurs... - Quant à... Pour ce qui est de... Reste à parler de... - Le dernier point... Je terminerai... Nous terminerons... Enfin...
Conclure	- En résumé... En dernier lieu... En conclusion... - Pour conclure / finir / terminer... - Je conclus... On peut donc conclure que... Cela nous permet de dire pour terminer / de conclure que... - Au bout du compte... La conclusion (de tout cela), c'est que... Cela montre que... - Donc... Ainsi... Finalement... En conséquence... En résumé... Par conséquent...
2. Comment développer ou résumer certains points selon leur importance.	
Donner un exemple, illustrer	Prenons un exemple... Par exemple... Ainsi... J'illustrerai ce point par une anecdote... Entre parenthèses, cela me fait penser à / cela rappelle...
Résumer	En somme / En gros / Pour tout dire... Ce qu'il faut retenir... L'essentiel, c'est... Pour me résumer / En résumé...
Insister sur un point	J'étudierai davantage... Je développerai... Je vais un peu m'étendre sur...
Passer rapidement sur un point	Je ne développerai pas... Je ne m'étendrai pas sur... Je m'en tiendrai à... Je passerai rapidement sur...

E. SOURCES.

Grammaire pour les textes 3°, Nouvelle collection Plus-Que-Parfait, 1999, BORDAS
ISBN 2-04-028827-9

Parcours méthodiques, Français 4°, 1998, HACHETTE
ISBN 2-01-125158-3

L'argumentation, Christian Plantain, 1996, MEMO SEUIL
ISBN 2-02-022956-0

Grammaire du collège (tout le programme de la 6° à la 3°), 1999, MAGNARD
ISBN 2-210-44664-3

Grammaire et expression 4°, 1998, NATHAN
ISBN 2-09-171474-7

« Le texte argumentatif », www.lettres.net/files/argumentatif.htm
site Internet *http://www.lettres.net*

Accompagnement des programmes de 3°, 1999, CNDP
ISBN 2-240-00638-2

*

Bibliographie sommaire pour travailler les grammaires (du discours, du texte, de la phrase)

L'enseignement du français au collège, Katherine Weinland, Janine Puygrenier-Renault, Parcours didactiques, 1998, BERTRAND-LACOSTE
(regarder particulièrement les chapitres consacrés au texte et au discours)
ISBN 2-7352-1020-0

Eléments de linguistique pour le texte littéraire, Dominique Maingueneau, 1986, BORDAS
ISBN 2-04-016414-6

Les termes clés de l'analyse du discours, Dominique Maingueneau, 1996, MEMO SEUIL
ISBN 2-02-022959-5

Pour enseigner la grammaire, Roberte Tomassone, 1996, DELAGRAVE PEDAGOGIE
ISBN 2-206-00794-0

Terminologie grammaticale, Inspection Générale des Lettres, 1997, CNDP
ISBN 2-240-71638-X

Mise en page : Daniel Jaillet, mars 2002
Disponible au format PDF en téléchargement
à l'adresse *http://pedagogie.free.fr/discours.htm*